

N° : 267  
Du : 30 AVR. 2026

Objet : **CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES – Désignation**

## LE MAIRE DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18 ;

VU l'installation du conseil municipal en date du 21 Mars 2026 ;

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Il est procédé à la désignation suivante :

**Madame Béatrice MORIN est déléguée aux Relations Internationales** auprès de Monsieur Benjamin ZIZIEMSKY, Adjoint chargé de la Culture et des Relations Internationales ;

**Madame Françoise DUPONT-PRUDENT est déléguée à l'Animation de la Ville** auprès de Monsieur Christophe NIOGRET, Adjoint chargé de la Dynamique économique, commerciale et artisanale ;

**Madame Mandy PERRET-MEDEVIELLE est déléguée à la Petite enfance et aux Aînés** auprès de Madame Nadia OULED SALEM, Adjointe chargée de la Solidarité, la Santé, le Handicap et les Liens intergénérationnels ;

**Monsieur Mathieu DODARD est délégué au Commerce de proximité** auprès de Monsieur Christophe NIOGRET, Adjoint chargé de la Dynamique économique, commerciale et artisanale ;

**Monsieur Claude MARQUIS est délégué à la Prévention des risques** auprès de Monsieur Thierry DOSCH, Adjoint chargé de l'Administration générale, des Ressources Humaines, de l' Energie et du Patrimoine.

Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est donné délégation de signature aux conseillers délégués aux fins de signer la correspondance courante afférente à leur domaine d'intervention.

**ARTICLE 2** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Ain et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

BOURG-EN-BRESSE, le 30 AVR. 2026

Le Maire



Jean-François DEBAT  
Président de Grand Bourg Agglomération  
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes